



Lamothe

Bulletin Municipal n° 63

Mars 2021

Le conseil municipal

Maire JARLIER Alain

Adjoints et attributions

MATHIEU Alain
PIGNOL Marjorie
ROCHETTE Françoise
TEILHOL Michel

*Travaux Bâtiment-Voirie, Gestion du personnel technique
Finances, Information, Communication, Site internet
Ecole, CCAS, Relations avec les associations
Urbanisme Assainissement, Salle polyvalente et cimetière*

Conseillers

ARCHER Stéphane
BAYET Joël
BENIGAUD Sophie
CORNET Serge
DENIS-ROUY Marie-Christine
MALIGE Wilfried
MARCHAUD Isabelle
PONS Guillaume
VACHELARD Dominique
ZANUTTO William



Délégations et commissions communales et intercommunales

Communauté Commune BRIOUDE SUD-AUVERGNE
SICTOM
SIVOM FONTANNES / LAMOTHE
Commission communale Travaux
Commission Urbanisme, Assainissement Eclairage Public, Réseau, cimetière
Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe
Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier
C.N.A.S.
Commission Information Communication
Commission Animation Culture et Vie Associative
Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet
Commission des Impôts
Commission des Finances
Commission d'Appel d'Offres
Caisse des Écoles
Centre Communal d'Action Sociale

Éditorial de Monsieur Le Maire

Au nom de l'ensemble du conseil municipal je souhaite à tous les Lamothois une excellente année 2021. Que cette nouvelle année vous apporte à tous bonheur, satisfaction, joie et surtout une bonne santé.

La crise sanitaire qui, depuis un an, est venue bouleverser nos habitudes, a causé beaucoup trop de dommages au niveau de notre vie sociale, et pour nous en sortir au plus vite nous devons continuer à réduire les interactions sociales, en particulier dans le cadre familial et amical, à respecter strictement les gestes barrières. La responsabilité de chacun est indispensable afin de freiner l'épidémie. Nos aînés de plus de 75 ans qui le souhaitent ont pu se faire vacciner grâce à la mise en place à l'hôpital de Brioude d'un centre de vaccination.

Après dix mois de nouvelle mandature pour notre équipe, je peux affirmer que notre travail se dé-

roule dans de très bonnes conditions. Les quatre adjoints, chacun dans son domaine et selon ses disponibilités, font un excellent travail. Je tiens à les remercier pour leur implication dans les dossiers qui leur sont confiés.

Nous nous rencontrons une fois par semaine pour faire le point sur les dossiers en cours. À l'issue de ces réunions, très constructives, un compte-rendu est envoyé par mail à chaque conseiller municipal.

Les réunions du conseil municipal se déroulent dans un bon état d'esprit, en respectant les gestes barrières mais qui ne peuvent se terminer par ce moment de convivialité qui nous était cher, ce que je regrette.

Je tiens aussi à remercier Marie-Claire, notre secrétaire de mairie, secondée depuis octobre par Alexandra.

Elles sont à votre service pour vous recevoir avec compétence et amabilité. L'agent technique et les employés du SIVOM, dirigés par Alain Mathieu sont très disponibles et font également un excellent travail.

Le point poste, ouvert tous les matins depuis décembre, dans les locaux de la mairie, semble, suivant les dires des utilisateurs, apporter un service apprécié du plus grand nombre.

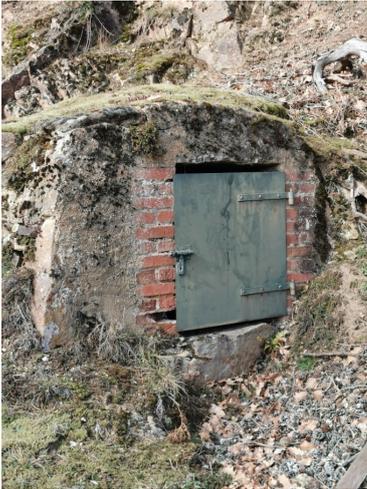
Le nouveau P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), auquel nous travaillons depuis deux ans avec la communauté de communes, avance.

Le projet de zonage nous a été présenté en janvier et, nous le savions, il faut réduire les zones constructibles par rapport à notre P.L.U. Ce sont essentiellement des terrains en zone AU (zones pouvant devenir constructibles uniquement avec un aménagement d'en-



« Au terme de dix mois de nouvelle mandature pour notre équipe, je peux affirmer que notre travail se déroule dans de très bonnes conditions. »





semble) qui seront concernés par cette réduction (La Chaussade, Chatel Dieu et La Métairie, derrière la ferme Guittard).

Je ne vais pas détailler ici les travaux réalisés depuis le début de la mandature, ni ceux prévus durant l'année à venir, car vous trouverez dans ce bulletin une nouvelle rubrique qui présentera tous ces projets en détail.

J'en terminerai avec un problème qui me préoccupe : l'insécurité due à la vitesse de certains véhicules sur les départementales mais aussi dans les rues de notre village. Vous êtes nombreux à me signaler des abus et un récent accident grave survenu route de Champagnac corrobore mon opinion sur ces désagréments. Je vais proposer de créer une commission sécurité routière, composée d'élus municipaux et de Lamoithois, qui sera chargée de lister les endroits dangereux et de faire des propositions d'aménagements au conseil municipal.

*Le maire,
Alain Jarlier*

« L'insécurité routière est un problème important pour notre village. »

Coiffure mixte Bd Aristide Briand Brioude



Horaires d'ouverture

Mardi & Jeudi

9h00-12h00 & 14h00-19h00

Mercredi & Vendredi

9h00-19h00

Samedi

8h00-16h30



Compte-rendu du Conseil municipal du 26 novembre 2020*

Excusée : Sophie Bénigaud, n'a pas donné de procuration. Joël Bayet est nommé secrétaire de séance. Avant de commencer la séance, Alain Jarlier accueille Alexandra Comte, récemment embauchée pour assurer la permanence du Point Poste ainsi que les tâches administratives en soutien à Marie Claire Courtine.

-1- Convention de mise à disposition des services entre CCBSA et la commune L'accueil périscolaire est une compétence de la communauté de communes, les charges incombent à la CCBSA. La convention a pour objet le versement, par cette dernière au profit de la commune, des fonds pour une durée de 4 ans. Accepté à l'unanimité.

-2- Délibération pour les travaux de voiries neuves/définition du centre-bourg En date du 01.03.2013, une délibération avait été prise interdisant les travaux sur les voiries

neuves dans le centre bourg, pendant 6ans. À ce jour, une telle délibération n'est plus en adéquation avec les demandes des propriétaires, c'est pourquoi cette délibération est supprimée. À compter de ce jour, toute demande de travaux affectant les aménagements de rue particuliers comme les pavés, le béton désactivé ou autres que les matériaux typiques de voirie et engageant de gros moyens financiers et techniques, il sera pris une délibération d'interdiction pour ce secteur bien défini.

-3- PLUI : Alain Jarlier expose les contraintes du nouveau PLUI. A ce jour de nombreux propriétaires ont fait connaître leurs intentions concernant certaines parcelles. Plusieurs certificats d'urbanisme ont été demandés et/ou acceptés. Certaines parcelles pourront être classées en zone naturelle avec l'aval de

leur propriétaire. A la majorité des membres le conseil souhaite que le village des Flottes/ St Cirques conserve un minimum de surface en zone constructible et que les 3 regroupements parcellaires identifiés comme des zones AU restent ainsi afin de laisser les propriétaires mener à bien leur projet.

-4- Révision des tarifs 2021 Les tarifs 2021 ne subiront aucune augmentation. Concession cimetière : 250€ - Assainissement : 15€ /part fixe et 0.80€ /m3 - Branchement assainissement : 500€ . Droit de place : 5€ /jour de stationnement si branchement électrique sinon gratuit.

-5- Décisions modificatives Afin de couvrir les dépenses en attente, des modifications du budget général sont nécessaires : Accepté à l'unanimité.

-6- Motion concernant la ressource en eau La gestion des ressources



Convention CCBSA

Travaux de voirie

PLUI

Révision des tarifs

*Décisions
modificatives*





Contrat de prestation pour le logiciel de restauration scolaire

Remise de loyers

Questions diverses

en eau, sa protection et ses usages, sont réglementés par des lois. Pour : 12. Ne prend pas part au vote par manque d'informations précises : Marjorie Pignol Absentions : Serge Cornet, Isabelle Marchaud

-7- Autorisation de signature pour le contrat de prestation de service pour la gestion de la cantine Marjorie Pignol présente les deux prestataires susceptibles de nous apporter une solution pour la mise en place de la réservation en ligne des repas scolaire : Abelium et Servi+ Ce service s'inscrit dans la volonté de la municipalité de proposer un service moderne, utilisable à distance tout en respectant les contraintes imposées par le fournisseur des repas. Après discussion, l'entreprise SERVI+ est choisie.

-8- Admission en non-valeur des redevances assainissement non recouvrables années 2016 à 2019 pour la somme de 192,26 € HT.

-9- Remise gracieuse des loyers du bar/restaurant : le conseil accepte la remise sur les loyers du bar pendant la première période de confinement soit la somme de 1900 € HT.

-10- Informations et questions diverses . Un stagiaire affecté au service technique de la commune a donné entière satisfaction pendant son stage, le conseil municipal accepte qu'il en soit récompensé par un bon d'achat. .

Questions diverses

Guillaume Pons nous rappelle l'importance de soutenir le maintien des services publics dans un contexte où la fermeture des trésoreries est en cours. En effet, les conseils et avis des trésoriers pour la bonne gestion de nos communes sont primordiaux. Le Maire et une Adjointe participeront à la manifestation prévue le 2/12 au Puy.

La verrière de la salle du conseil est endommagée et sera prochainement remplacée.

L'assurance prend cette charge en totalité.

Le Point Poste ouvrira le mardi 01 décembre.

Une paysagiste conseil du Centre Architecture Urbanisme et Environnement a visité la rue de la Côterie et ses impasses pour nous faire un premier Projet de son aménagement. .

Point sur les travaux Rue du Vallat et Place du 11 Novembre et Pont de Lamothe.

Il est constaté que de nombreuses haies empiètent sur le domaine public : un courrier va prochainement être envoyé aux propriétaires concernés leur rappelant leurs obligations.

Banque alimentaire : notre commune faisant appel à cette aide pour des familles lamoithoises, l'association nous sollicite pour participer à la collecte des denrées qui aura lieu samedi 28 novembre, Françoise Rochette représentera la commune accompagnée d'Annie Auzard.

Compte-rendu du Conseil municipal du 4 février 2021

Excusés : Sophie BENIGAUD, procuration donnée à Marjorie PIGNOL. Marie Christine DENIS-ROUY, procuration donnée à Alain JARLIER. Serge CORNET, pas de procuration. William Zanutto est nommé secrétaire de séance.

-1- Pose d'un abri bus rue de Vialle La Région finance la fourniture et la pose d'abri bus, il restera en charge de la commune la dalle supportant l'ensemble. Adopté

-2- Tarif location salle polyvalente La salle polyvalente a été utilisée pour des assemblées par la SGEB et le Syndicat du Cezallier. À titre exceptionnel, il est demandé au conseil l'accord pour un tarif adapté de 100euros. Abstention : 2 (Sophie BENIGAUD – Marie-Christine DENIS-ROUY) Contre : 1 (Guillaume PONS) Pour : 11

-3- Ouverture d'un poste d'adjoint administratif. À partir du 01.02.2021 et pour

une durée d'un an, la secrétaire de mairie titulaire demande à travailler à 80%. Le contrat à durée déterminée de l'employée administrative prenant fin au 31 mars 2021 il est demandé au Conseil d'ouvrir un poste d'adjoint administratif de 30heures par semaine au 1er avril 2021. Adopté

-4-Bâtiments rue de la Côteirie, procédure à adopter L'état des bâtiments rue de la Côteirie est très préoccupant, Alain Jarlier est en contact avec les propriétaires qui sont dans l'obligation de réaliser les travaux de sécurisation du site. Une proposition de cession a été faite à la commune. Il est demandé au conseil un accord de principe sur l'achat de cet ensemble immobilier. L'équipe municipale valide cette option mais compte tenu des frais à engager, une limite d'achat a été fixée à 3000 euros.

-5- Point financier sur les travaux de la place du 11 Novembre et du Valla Les travaux ont bénéficié de 60% de subvention issue des Amendes de Police et de la Région. Il reste à charge la somme de 14 611euros. Le grenailage va être réalisé très prochainement.

-6- Numérotation des logements à Cougeac et à la zone artisanale

-7- Montants définitifs des factures de l'enfouissement des réseaux rue du Verger des Roches et des Péroulières Une délibération doit être votée afin d'accepter le montant des travaux de ces deux zones qui dépasse le reste à réaliser de 350euros dû à une surlargeur. Adopté.

Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021 D'ici le vote du budget primitif 2021, le conseil doit autoriser le maire à



Abri bus rue de Vialle

Tarifs et conditions location salle polyvalente

Ouverture d'un poste d'adjoint administratif

Points sur les travaux





Embauche d'un adjoint technique

Octroi de subventions municipales

Travaux bâtiment du pont de Lamothe

Équipement numérique de l'école

engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement qui se présentent dans la limite du quart du budget d'investissement de l'année précédente. Adopté

-9. Embauche d'un contrat aidé. Le poste d'adjoint technique est vacant. Afin de le pourvoir, il pourrait être envisagé de recourir à un contrat aidé à hauteur de 80% pour un maximum de 26 heures pendant 9 à 12 mois. Plusieurs candidats ont postulé. Ils seront reçus par 4 membres du Conseil : Alain Jarlier, Alain Mathieu, William Zanutto, Wilfried Malige, afin d'envisager une potentielle embauche.

-10- Examen des demandes de subvention
Trois associations n'ayant pas leur siège à Lamothe demandent une subvention. Alain Jarlier expose les activités de chacune d'elle. Seule l'association organisant le Festival de Jazz les 28 et 29 Mai 2021 dans le village reçoit un ac-

cord de principe sur l'aide technique et/ou financière qui lui sera apportée en cas de maintien de la manifestation.

11. Marché public bâtiment communal
Pont de Lamothe . La commission d'appel d'offre s'est réunie le mardi 02 février pour l'ouverture des plis et le choix des entreprises pour le désamiantage et la réfection de la toiture du bâtiment technique du pont de Lamothe.

Le conseil prend connaissance des entreprises choisies et des montants des travaux et donne l'autorisation de signature à M. le Maire.

-12- Convention constitutive groupement de commande, plateforme de dématérialisation des marchés publics
Le conseil reconduit la convention. Ce service est facturé seulement en cas d'utilisation.

-13- Convention avec CAUE Deux projets seraient susceptibles de profiter des conseils et de l'appui du

CAUE pour l'année 2021. M. le maire expose la convention proposée par le CAUE, soit une mission d'appui qui consiste à monter un avant-projet, un chiffrage, et qui aidera à choisir un maître d'ouvrage. Le conseil doit donc autoriser la signature de cette convention par le maire. Adopté

-14- Informations et questions diverses

Projet équipement numérique de l'école de Lamothe (présenté par Dominique Vachelard). Bien que l'école soit bien dotée, on constate que le matériel montre des signes de faiblesse dues à une utilisation et à des manipulations fréquentes. Le matériel du poste de direction est également obsolète. L'enveloppe budgétaire proposée par l'Etat, à savoir 70% de subvention jusqu'à 20 000 euros d'investissement est une réelle opportunité pour renouveler cet équipement.

Suite du compte-rendu du conseil municipal du 4 février 2021

Le Conseil donne un avis favorable pour un projet dont le maximum reste à charge de la municipalité serait de 5000 €uros.

Effectif de l'école : Il est de plus en plus fréquent d'avoir des demandes d'inscription pour des enfants hors commune.

Pour être acceptées, ces demandes devront être justifiées par des raisons professionnelles attachées à la commune ou des raisons familiales (domiciliation d'une partie de la famille sur la commune).

Point Poste : bonne fréquentation et retours très positifs. L'aménagement a profité d'une subvention de 50% de l'investissement majorée de 3500euros. Ce qui représente un reste à charge pour la commune de 1361euros sur un montant initial de 9831,75 euros.

Commission Travaux : Pompe de relevage de Cougeac est à remplacer, le devis s'élève à 2513,28 euros.

Les devis pour la réfection de la rue de Vialle sont lancés, les travaux pourraient être réalisés à l'automne, ainsi que l'étude de faisabilité du colombarium au cimetière.

Il faudra également envisager de nouveaux investissements sur le matériel du service technique.

M. le Maire soulève la problématique de la sécurité routière dans Lamothe et notamment la pose d'un panneau d'interdiction de tourner à gauche à la sortie de la rue du Cardinal.

M. le maire évoque également la possibilité d'installer un radar pédagogique à l'entrée de Lamothe, Route de Champagnac.

La réflexion s'impose sur ce sujet, il en sera à nouveau débattu lors d'un prochain conseil.

Un point sur l'avancement du PLUI a été fait par M. le Maire.

M. le Maire expose également au conseil le recensement effectué par la commune des personnes de plus de 75 ans (au nombre de 69) en vue de la vaccination contre la covid, et la transmission à la cellule covid de Brioude.

Les 36 personnes le souhaitant ont pu recevoir la première injection.

Effectifs de l'école et conditions d'inscription

Point Poste

Sécurité routière

Vaccination COVID



11 NOVEMBRE 2020



La commémoration de l'armistice de 14-18 s'est déroulée en petit comité.

Les impératifs sanitaires nous avaient imposé de limiter cette cérémonie au maire, adjoints ainsi

qu'à quelques représentants des anciens combattants.

L'hommage de notre commune à tous les combattants d'hier et d'aujourd'hui a néanmoins été rendu.

Reaccorps

Alex Autréaux
Guérisseur

Libération de blocages physiques : tendino-musculaires, osseux/articulaires, nerveux

Régulation/résolution de troubles chroniques et/ou atypiques

06.42.03.00.13 - reaccorps@gmail.com - www.reaccorps.com

3 rue de la vialle 43100 LAMOTHE



**INSTALLATEUR
D'ANTENNE ET PARABOLE
DÉPANNAGE
PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER
DÉPANNAGE TV**

ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - ESPACE LITERIE

Zone commerciale Carrefour - **BRIOUDE**
04 71 50 32 82 - www.procie-brioude.com

batiman.fr



BATIMAN[®] multibois

PORTES D'ENTRÉE

FENÊTRES

VOLETS

STORES & PERGOLAS

PORTES DE GARAGE

PORTAILS & CLÔTURES

PORTES D'INTÉRIEUR

PLACARDS

ESCALIERS

PARQUETS & SOLS



contact@multibois.com

Service livraison et installation



Expert en menuiseries et fermetures depuis 1974

Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE
04 71 76 44 36

du Lundi au Vendredi :
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30
le Samedi : 8h00 > 12h00



Marc PUPIER

Naturothérapeute

3 rue de Vialle 43100 LAMOTHE
marc.pupier.naturotherapeute@gmail.com

06.88.34.56.56

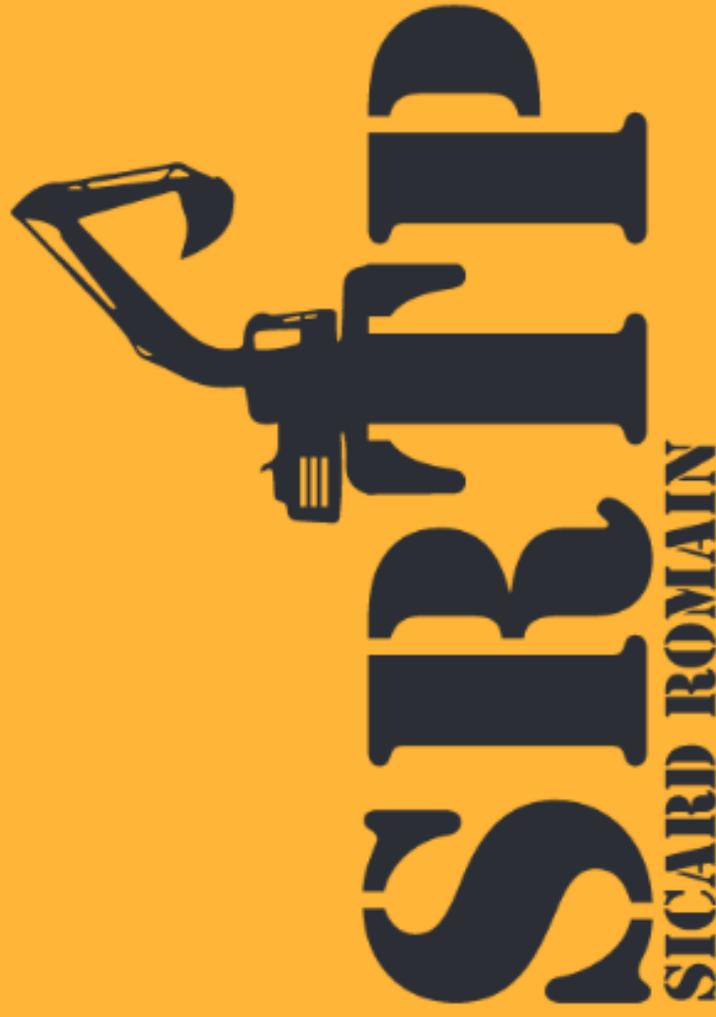


Consultation : 20 min
50 min

- en cabinet, avec rendez-vous, sans rendez-vous les jeudi, vendredi de 15h à 19h30
- à domicile, avec rendez-vous



AVENUE D'Auvergne
43103 BRIOUDE CEDEX
04 71 50 27 05



Terrassement

Aménagement

Assainissement

06 66 58 41 79

srtp.sicard@outlook.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseil du 12 octobre 2020*

1 - Désignation de deux représentants au conseil d'administration de l'office de tourisme des gorges de l'Allier : Brigitte SOUCHON et Franck MERLE.

2 - Commission commerce et artisanat : Cette commission créée depuis de nombreuses années afin d'ouvrir la réflexion à l'ensemble des partenaires sur cette question ; Monsieur Franck MERLE souhaite ajouter un représentant de la zone de la gare/bas avenue d'Auvergne/rue du reclus /croix St-Isidore.

3 - Création d'un groupe de travail sur le règlement intérieur, le pacte de gouvernance et les délégations au bureau. M. le président propose : Jean Luc Vachelard, Gaston Farget, Didier Soulier, Marie-Christine Egly, Brigitte Souchon, Roland Charreyron, Pascal Gibelin, Laurent Philipon, Juliette illiard Blondelet Christophe Bédrossian.

4 - FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales) 2020 : Compte tenu du contexte particulier de l'année le conseil propose d'opter pour la même répartition que les années précédentes soit 50 % pour les communes et 50 % pour la communauté de commune. Soit pour la commune de Lamothe la somme de 4 935€.

Le prélèvement sera en totalité supporté par la communauté de commune soit la somme de 305 029 €

5 - Convention d'aide à l'immobilier d'entreprise : La communauté de commune souhaite soutenir les activités commerciales et artisanales suite à la crise sanitaire.

6 - Convention colos apprenantes : Signature d'une nouvelle convention avec l'état pour y intégrer le dispositif gouvernemental colos apprenantes.

7 - Convention entre la communauté de communes et la commune de Paulhac pour mise à disposition pendant les vacances scolaires du véhicule du ramassage scolaire à Ado.com.

8 - Adhésion au contrat statutaire du centre de gestion.

10- Recrutement d'un agent contractuel accroissement d'activité à la maison de la petite enfance.

11 - Abattoirs publics : Suite aux visites des services vétérinaires et de l'A.D.I.V. des travaux doivent avoir lieu rapidement pour changer la production de froid et améliorer la production d'eau chaude sanitaire.

12 - Cinéma LE PARIS : La commission d'appel d'offre réunie le 21 septembre a attribué 11 des 14 lots. Coût des travaux 1 146 000 €, subventionnés à 80 % (région, département, DSIL)

13 - Décisions modificatives : Plusieurs décisions modificatives sont présentées et adoptées par l'assemblée.



Représentants à l'OT Gorges de l'Allier

Commission Commerce et Artisanat

Colos Apprenantes

Abattoirs publics

Cinéma Le Paris

Conseil du 3 décembre 2020



Visioconférence

Rapport Aquabulle

Cinéma Le Paris

Locaux Brin de Ficelle

DETR 2021

Future gestion du centre aqualudique



1 – Modalités de fonctionnement du conseil communautaire du 03 12 2020 : Certains délégués assistent à la réunion par visioconférence ; le président précise les modalités et obligations pour de telle réunions ; il précise également que les débats seront enregistrés.

2 - Présentation du rapport de l'AQUABULLE : Madame GAËLLE PLAZENET coordonnatrice de la société EQUALIA et Monsieur PIERRE LIEVRE directeur du site présentent le rapport d'activité de centre aqualudique.

3 – Décisions modificatives budget atelier relais et budget principal

4 – Emprunts : Plusieurs emprunts étaient prévus sur l'exercice 2020, le crédit agricole présente l'offre la plus intéressante.

5 Marché cinéma LE PARIS : Deux des trois marchés infructueux lors de la première consultation ont trouvé preneur.

6 – Exploitation provisoire cinéma : Durant les travaux engagés sur le cinéma la communauté de Commune s'est engagée à maintenir dans la mesure du possible des séances à la Halle aux Grains ; pour cela nous devons investir dans du matériel (qui sera conservé ou revendu) coût 24 000 €. Tarifs tickets 5,50 € la séance, 4,00€ moins de 14 ans.

7 – Avenant à la convention avec la commune de Fontannes pour les locaux Brin de Ficelle.

8 - Avenant à la convention avec Champ Pointu : L'association

Champ pointu a été absorbé par Brin de Ficelle il faut modifier la convention.

9 – Convention mise à disposition des services entre la communauté de commune et la ville de Brioude :

10 – Convention de mise à disposition de locaux avec la caisse d'allocations familiales de Haute Loire :

11 – DETR 2021 : La communauté de commune a lancé un projet pour transférer le Pôle Petite Enfance dans les locaux de l'ancienne école maternelle Jean Pradier. A ce stade du projet il est nécessaire de réaliser une étude thermique sur le bâtiment ; celle-ci peut être subventionnée à hauteur de 50 % par la DETR.

La chaudière de l'école intercommunale de Javaugues ne fonctionne plus, il est nécessaire de la remplacer budget 20 000€ subventionné à 50 % par la DETR.

12 – Choix du mode de gestion du centre aqualudique à compter du 01/01/2021 : La procédure de mise en concurrence pour choisir un nouveau délégataire est arrivé à échéance, nous avons encore la possibilité de passer en gestion en régie. Le conseil doit aujourd'hui choisir entre une délégation de service ou une gestion en régie ; compte tenu de la crise sanitaire et des offres présentées, et après débat l'assemblée choisit par 1 vote contre et 5 abstentions de passer en gestion directe en régie et déclare sans suite la procédure de délégation de service public de l'aqualulle.

Conseil du 22 décembre 2020

1 – Règlement intérieur communauté de communes de la régie du cinéma Le Paris et de la maison de la petite enfance.

2 – Décision modificative Budget cinéma et Centre aqualudique

3 – Engagement, liquidation et mandatement des dépenses avant le vote du budget 2021 : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

4 – Autorisation de mandatement des subventions avant le vote du budget 2021 : Autorisation de verser 50 % des sommes votées lors du précédent budget aux associations.

5 - Admissions en non-valeur

6 – Tarifs des services 2021 : L'assemblée fixe les différents tarifs pour 2021 (repas à domicile, télé alarme, ADO.COM, accueil de loisirs périscolaires, accueil des gens du voyage)

7 et 8 – Tarifs abattoirs public et centre aqualudique : adoptés à l'unanimité.

9 – Redevance abattoirs publics 2021 : Tarif reconduit pour 2021 (rappel du tonnage abattu 2800)

10 – Aquabulle Le coût de la prolongation du contrat est de 256 292 € HT. Après débat, le conseil, à l'unanimité moins quatre abstentions décide la prolongation du contrat jusqu'au 1 mai 2021.

11 – Avenant au contrat 43.11 avec le département

12 – Ouverture dérogatoire dominicale de commerces en 2021 : Le conseil émet un avis favorable à l'ouverture dérogatoire des commerces pour 12 dimanches en 2021.

13 – Fonds région unie – avenant à la convention avec le conseil régional Auvergne Rhône-Alpes

14 – Recrutement d'un conseiller numérique et demande de subvention

15 – Convention avec le comité départemental de randonnée pédestre ; Cette convention assure la promotion des chemins de randonnées pédestre de notre territoire. Coût 2 464 €.

16 – Convention avec la maison départementale du tourisme concernant un circuit « Grande traversée de la Haute Loire à VTT » ; Coût 1 132€.

17 – Renouvellement de la convention pour la gestion des tennis couverts : Celle-ci permet au club de tennis de rétrocéder la subvention qu'il a reçu de la fédération.

18 – Bail précaire pour le gîte de la Bageasse : Il s'agit de prolonger le bail signé avec Mr Maxime BLANC depuis quatre ans pour la gestion du gîte. Loyer 1 750 € / an.

19 – Répartition des charges de fonctionnement de la maison des sports et de la salle polyvalente :



Mandatement des dépenses et subventions avant budget 2021

Tarifs services

Recrutement d'un conseiller numérique

Circuit VTT Grande traversée de la Haute-Loire

Conseils du 19/01 et du 02/02/2021



RIFSEEP

Pacte de Gouvernance

Délégations

Création de la régie Aquabulle et élection des membres du bureau

Vacances apprenantes



19 Janvier 2021

1 – R.I.F.S.E.E.P. Instauration pour les cadres (complément à la délibération du 17/07/2019) : Le décret du 27/02/2020 permet désormais aux cadres de devenir éligibles. Adopté à l'unanimité..

2 – Débat sur le pacte de gouvernance : Monsieur le Président présente le pacte de gouvernance préparé par le groupe de travail. Adopté à l'unanimité.

3 – Délégation au président et au bureau : Plusieurs délégations sont données au président (marchés de travaux inférieurs à 90 000€, droit de préemption urbain, passer les contrats d'assurances, signer les conventions sans incidence financière, décider l'aliénation de biens inférieurs à 4 000€). Délégations au bureau : marchés de travaux entre 90 000€ et 214 000€, création de groupements de commandes et les conventions qui en découlent, ouverture de crédit d'un maximum de 500 000€.

4 – Gestion aquabulle, présentation et choix du mode de gestion en régie. Après présentation des deux modes de gestion en régie (régie dotée de l'autonomie financière et régie dotée de l'autonomie financière ainsi que de la personnalité morale) le conseil décide de choisir le second mode de gestion.

2 Février 2021

Pour cette séance et pour la première fois les votes se feront de manière électronique.

1 – Création de la régie personnalisée « L'aquabulle », adoption des statuts, composition du conseil d'administration et nomination du directeur. Les statuts de la régie et la composition du conseil d'administration : 4 votes contre et 1 abstention.

Les membres du conseil d'administration sont élus par vote à bulletin secret : Marie Christine Egly, Bernard Beaudon, Philippe Faydit, Gilles Da Costa, Valérie Gayzy, Brigitte Souchon, Jean Luc Vachelard, Aline Bonnet, Marc Le Guelaff (éducation nationale primaire), Olivier

Guyot (COB) et Richard Decouflet (club plongée).

Le président propose au poste de direction le directeur actuel du centre aqualudique, Mr Pierre Lièvre.

2 – Régie Aquabulle. Fixation de la dotation initiale. Celle-ci représente la contrepartie des créances ainsi que des apports en nature effectués par la collectivité déduction faite des dettes. La valeur nette comptable est estimée à 3 177 268 €. Adopté à l'unanimité.

3 – Bons vacances colos apprenantes : Cette aide aux familles permet d'activer l'aide de l'État. Montant de l'aide 15 € / jour. Approuvé à l'unanimité.

4 – Recrutement d'un agent temporaire pour assistance administrative au centre de vaccination. Approuvé à l'unanimité.

5 – Dérogation au repos dominical : Monsieur le Préfet de la Haute-Loire a sollicité la CCB pour une dérogation d'ouverture des commerces durant le mois de février. Approuvé (moins 4 abstentions).

Alain Jarlier

LES PISTONS SAUVAGES

En ce début d'année, les Pistons Sauvages vous présentent leurs meilleurs vœux 2021, à vous, ainsi qu'à vos proches.

En cette période un peu anxiogène, nous espérons tout d'abord que vous, votre famille, ainsi que vos proches, allez bien.

Avant que le 1er confinement tombe, nous avons eu la chance de pouvoir faire notre Assemblée Générale le 25 janvier 2020. Nous comptons cette année 53 membres.

Nous avons également pu faire notre concours de belote qui a eu lieu le 7 mars 2020, qui c'est très bien déroulé, nous avons fait 42 Doublettes.

Suite au confinement, les balades sur 2020 furent limitées. Mais nous avons pu faire plusieurs balades à la journée et dans un périmètre restreint.

Durant l'été, le confinement levé, nous sommes partis direction Sarlat en Dordogne les 11,12,13 et 14 juillet.

Puis direction les Gorges du Verdon du 8 au 15 août où là, nous avons pu visiter les cols mythiques des Alpes, fait des balades dans les Gorges du Verdon, luge d'été, etc.

En septembre, nous sommes allés à Ussel en Corrèze, puis en octobre à La Malène pour clôturer cette saison 2020 un peu spéciale pour tous.

Depuis 4 ans, nous organisons notre repas dansant qui a lieu habituellement en novembre. Or, pour la première fois, cette année, nous avons été contraints d'annuler cet événement suite au covid-19. En espérant pouvoir se rattraper en novembre 2021.

À l'heure actuelle, nous ne savons pas si nous pourrions nous réunir pour notre Assemblée Générale qui se tient en général en début d'année.

Nous souhaitons aux Lamothois et Lamothoise une très belle année 2021 remplie de joie, santé, amour, argent et surtout bonheur !

Que cette année 2021, soit meilleure que 2020.

LE BUREAU



Pour la première fois, cette année, nous avons été contraints d'annuler notre repas annuel !



TERRASSEMENT - CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ASSAINISSEMENT ET VIABILISATION - DÉMOLITION

Dépôt : Route de Fontannes 43100 Lamothe
Siège : 10 Rue des Charrettes 43100 Lamothe

<https://bouriol-tp.fr/>

CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE



SARL SAUVAT



CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
INSTALLATION ET DÉPANNAGE

2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE
04 71 76 41 81 ou 06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE assure l'enlèvement de l'ensemble des déchets produits par les ménages et travaille sur des pistes d'économie et d'optimisation du service.

LE SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE S'INTÉRESSE AU CONTENU DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES

Les fermentescibles représentent un coût conséquent lié à la collecte, au transport et au traitement.

Afin de maîtriser au mieux les coûts et réduire au maximum l'impact environnemental, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE engage un travail de fond pour gérer la part des déchets organiques encore contenue dans nos bacs (30 % du poids de nos poubelles grises).

En complément, la Loi de Transition Énergétique pour la Crois-

sance Verte renforce cette démarche et prévoit le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci soient valorisés et non plus seulement éliminés.

Dès à présent, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose des solutions telles que le compostage individuel et partagé pour accompagner les usagers dans cette nouvelle démarche.

Sur la commune de Lamothe, 1 composteur partagé a été installé à l'école, rue du Valla en novembre 2019.

Courant 2020, 1 composteur partagé supplémentaire a été installé dans le Bourg.



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Les consignes de tri de nos bacs à déchets recyclables vont évoluer. En effet, à compter de 2021, tous les emballages plastiques pourront désormais être déposés dans votre bac de tri.
Exemples : pots de yaourts, films plastiques.



SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE (Suite)



Des chiffres TRÈS ENCOURAGEANTS sur la commune de LAMOTHE :



195,740 tonnes d'ordures ménagères collectées / an



17,430 tonnes de verre collectées / an qui ont permis la fabrication de **38 729 bouteilles**



51,646 tonnes d'emballages et journaux magazines collectées / an



27,34 % de foyers équipés de composteurs individuels

18,464 tonnes de déchets verts évitées / an, dont **1 tonne** / an grâce au composteur partagé en place.

2 tonnes / an supplémentaires pourraient être évitées grâce au nouveau projet de compostage partagé.

**Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE,
toujours au plus près des usagers !**

Gedimat

Au cœur de l'ouvrage.

2 rue Pablo Picasso
BRASSAC 04 73 64 31 30

ZI .Les Listes
ISSOIRE 04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon
BRIOUDE 04 71 60 03 88

Le Babory
BLESLE 04 71 78 21 10



Groupama

RHÔNE-ALPES AUVERGNE
la vraie vie s'assure ici

Marylise OLLIER – Conseillère des Particuliers & Retraités

Marie-Prune BOREL-MAJAL – Conseillère des Particuliers & Retraités

Jean-Paul BRUHAT – Conseiller des Particuliers & Retraités

09 74 50 31 33

Agence de Brioude – 58 Bd Vercingétorix – 43100 BRIOUDE

Aurélie BEAUFORT - Conseillère Agricole

06 85 58 71 99

Céline ARSAC - Conseillère des Professionnels

06 30 23 79 48

Une équipe commerciale dédiée à tous vos besoins en assurances et placements à Brioude !



Électricité Générale Neuf et restauration

Rue des Charrettes
43100 LAMOTHE

04 71 76 43 20
06 81 78 90 92



EURL JARLIER



L'Âne Gris

Bar - Restaurant

 04.71.77.89.51

 07.84.59.29.97

 1, Place du
11 Novembre
43100 LAMOTHE

Où nous trouver ?



Ouvert tous les jours ! Menu du midi en semaine

LE POINT POSTE

Ouvert depuis le 1er novembre 2020, l'agence postale est située dans les locaux de la mairie, 12 rue de Vialle.

Vous serez accueilli par Alexandra du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

L'aménagement du bureau de l'agence a été réalisée par les entreprises Jarlier Yves, Perret Christian et Déco Lembron pour un montant total de

9831.75euros, subventionné à 50% majorée de 3500€ ce qui laisse un reste à charge pour la commune de 1361€.

Ce service postal dont avait été dépourvu notre commune depuis le 01.02.2020 est un réel service pour nous tous et œuvre pour le maintien du service public en milieu rural.

Sa fréquentation est grandissante qu'il

s'agisse du dépôt des colis ou de leur retrait mais également pour tous les affranchissements et quelques opérations financières.

Une tablette est également en libre-service permettant l'accès à tous les services de la Poste.net ainsi que celui du site de notre commune Lamothe43.fr.

Marjorie Pignol



Permis de construire

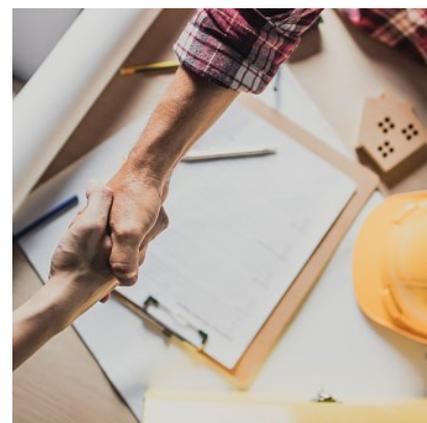
FAUGÈRE Bernadette pour le 3 Rue du Verger des Roches pour une maison d'habitation, demandé le 13 novembre 2020

BARRET Jérôme, Route de Champagnac pour une maison d'habitation, demandé le 19/11/ 2020

MALIGE Quentin pour le 23 Route de Champagnac, construction d'une maison d'habitation, demandé le 21/02/2020

GONCALVES Jean-Louis pour le 10 Route d'Agnat construction d'un pavillon, demandé le 08/02/2021

BARD Florent 5 Rue du Pré Rond pour une extension de la maison, demandé le 11/02/2021



JeanPierre Agneray

artisan photographe du quotidien
au service des Entreprises & Artisans,
des Agriculteurs, des Communes, des Ecoles
et des Associations...

Prise de Vues, Montage Labo', Reportages Événementiels, Photos de Classe

et aussi au service des Particuliers,

Portraits de Famille, Portraits Animaliers, Mariages, Fêtes, Réunions Familiales,
Réparation et retraitage de vos photos anciennes

09 81 80 45 21 / 06 64 80 69 55

jpagneray43@gmail.com

2, Rue de Vialle 43100 Lamothe

Devis Gratuit

**NEUF ET RENOVATION
INTERIEUR - PORTES - FENETRES
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE**

MENUISERIE

Jacques PERRIN

perrinmenuisier@outlook.fr Port. 06 31 42 23 45

Z.A Pont de Lamothe - 43100 LAMOTHE

TRAVAUX (SIVOM et employés municipaux)

Remise en état du logement de l'école avant prochaine location (douche, peinture)

Travaux et petites réparations dans les salles de classe, pose d'étagères dans la cantine Installation et dépose des guirlandes de Noël

Réfection des toilettes publiques, pose de faïence et peinture

Nettoyage et rangement des locaux au dépôt de la commune avant les futurs travaux.

Ramassage des feuilles et dernière tonte sur tous les espaces verts

Nettoyage et entretien des rues

Taille et évacuation des roseaux de la station d'épuration

Déneigement et sablage des rues lors de l'épisode neigeux

Entretien des deux cimetières

Pose de grillage et aménagement clôture autour de la pompe de refoulement de Cougeac

Aménagement d'un parking 3 places rue de la Coste

Curage des fossés rue de la Chaussade, rue de la croix Basse, rue des Monats, rue Saint-Estèphe

Éparage des chemins et rue de la commune

Pose de paillis de platane sur les plantations de la salle polyvalente et arrosage végétaux.



Alain Mathieu

Soins ayurvédiques - Massage abhyanga



AYURVEDA

Nashella Mamode Doby

- 06 18 46 77 20
- A domicile
- Brioude / Clermont-Ferrand
- ayurveda63nla@gmail.com

Nashella Mamode Doby



DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Des enfants jardiniers, planteurs d'arbres...

D'autres, artistes en herbe(s)...



PAGE 28

L'école

Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, des actions originales ont été conduites à l'école dans le cadre de l'axe transversal du projet d'école consacré à l'Éducation à l'Environnement. Ceci, grâce à un très fort investissement professionnel des deux maitresses de GS-CP et de CE, et à leur détermination sans faille !

Dominique Vachelard

AUX ARBRES CITOYENS !

Vendredi 5 février, les élèves des classes GS/CP et CE1/CE2 ont chaussé les bottes afin de se transformer en petits jardiniers planteurs d'arbres.

Le terrain, en limite de la future aire de jeux jouxtant la salle polyvalente, avait été bien préparé par Thierry N. et Alain M.. Les quatre-vingts petits arbres et arbustes, acquis par la mairie auprès du « Collectif Écocitoyen du Brivadois », n'attendaient plus qu'à être mis en terre.

Armés de pelles et pioches et aidés par des parents et autres bénévoles, les enfants ont planté chacun un ou deux spécimens. Ainsi cette haie, constituée de différentes essences de la région (alisier, sureau, hêtre commun, noyer, ... mais aussi cornouiller sanguin, fusain d'Europe et autre viorne) viendra

agrémenter ce futur lieu de convivialité de la commune. Les enfants auront à cœur de suivre l'évolution de « leurs arbres » au sein de cet arboretum.

De même, un poirier, un pommier, un érable sycomore et un noisetier ont également trouvé leur place dans la cour de l'école.

Cette action s'inscrit dans un projet annuel mené par la classe CE1/CE2 sur le thème de la forêt. Au cours de ce dernier, les enfants s'initient à la reconnaissance des arbres qui peuplent les forêts de la région ainsi qu'à leur cycle de vie, enrichissent leurs connaissances par rapport aux animaux qui y vivent et découvrent également quelques métiers de la filière bois. Les enfants et les enseignants remercient les personnes qui se sont associées à ce beau projet et plus particulièrement la mairie qui l'a rendu possible.

*Corinne Brugerolle,
CE1-CE2*



DU LAND ART À L'ÉCOLE !

Quand on parle d'arts à l'école, on pense souvent à la peinture aux doigts, au dessin, au chant...

Les élèves de l'école de Lamothe, eux, ont découvert une autre forme d'art : le Land art.

Il s'agit d'utiliser tout ce que l'on trouve dans la nature pour réaliser une œuvre :

branches, fleurs, pommes de pin, feuilles, cailloux.... Avec l'aide de l'artiste Tamara Ivanda, les élèves des classes de GS/CP et CE1/CE2 s'en sont donné à cœur joie cet automne !

La thématique chère à l'école étant le développement durable, les enfants ont pu s'exprimer autour de deux sujets qui leur tiennent à cœur : les

animaux en danger et la solidarité.

Ainsi, tous les matériaux qu'ils ont glanés avec leurs parents en balade ont été utilisés pour créer des œuvres colorées et naturelles. Tamara reviendra à l'école au printemps, et les enfants attendent ce moment avec impatience pour découvrir une nature différente, tout aussi propice aux créations de Land art !

Mylène Alpini, GS-CP



La panthère des neiges

Restauration scolaire : Logiciel SERVI +

Dès le dernier trimestre 2020, un groupe de travail composé des membres de la caisse des écoles, Marjorie Pignol et Marie-Claire Courtine, s'est mis au travail pour concevoir, paramétrer et mettre en place le service de réservation des repas scolaires par internet.

Nous avons fait appel au portail famille SERVI+ et l'efficacité de nos interlocuteurs est à souligner.

Chaque famille possède un espace personnel permettant de réserver les repas des enfants.

Le paiement est automatiquement enregistré

grâce au service sécurisé de paiement en ligne de la trésorerie de Brioude.

En 5 semaines d'utilisation, 100% des repas réservés le sont par le biais de ce service.

Adieu les tickets et place aux parents 100% connectés qui peuvent toujours compter sur Marie-Claire et Alexandra en cas de besoin, mais également sur les représentants de parents d'élèves qui sont les relais entre les familles et la Mairie.

Revers de la médaille, les réservations ont tendance à augmenter, ce qui pose le pro-

blème d'accueil de tous les enfants dans le respect des règles et des protocoles sanitaires toujours plus contraignants qui sont imposés à la restauration scolaire.

La restauration scolaire est au service de la collectivité et nous comptons sur le civisme de chaque famille pour l'utiliser uniquement en cas de besoin impératif.

Pour que ce service perdure, il est en effet vivement recommandé de l'utiliser à bon escient par les familles qui ne peuvent l'éviter.

Marjorie Pignol

La restauration scolaire mise en place par la collectivité locale est au service des familles qui ne peuvent éviter d'y recourir

LE SITE INTERNET

Ce site représente l'image de notre commune à l'extérieur en valorisant nos atouts patrimoniaux.

Le site internet de notre commune (lamothe43.fr) a été mis en ligne le 15 octobre 2020. Fruit d'un travail collaboratif entre la commission information communication et l'entreprise Net15 basée à Aurillac et spécialiste de la création de site internet, ce site a nécessité un travail en amont tant sur la collecte des informations que sur la réflexion d'une charte graphique et chromatique de plusieurs mois.

Nous souhaitons non seulement que ce site devienne un moyen de communication, d'information pour tous les lamothois et les différents acteurs professionnels et as-

sociatifs, mais également qu'il représente l'image de notre commune à l'extérieur en valorisant nos atouts patrimoniaux.

Une attention particulière a été portée sur notre école qui par son dynamisme est une grande fierté pour notre commune.

Vous trouverez également une page sur le château, les itinéraires de randonnées pédestres qui traversent notre commune, le suivi des travaux, les comptes rendu de conseil.

Et lorsque les animations, festivités, match de foot reprendront nous nous ferons un grand plaisir de relayer vos informa-

tions, n'hésitez pas à nous solliciter.

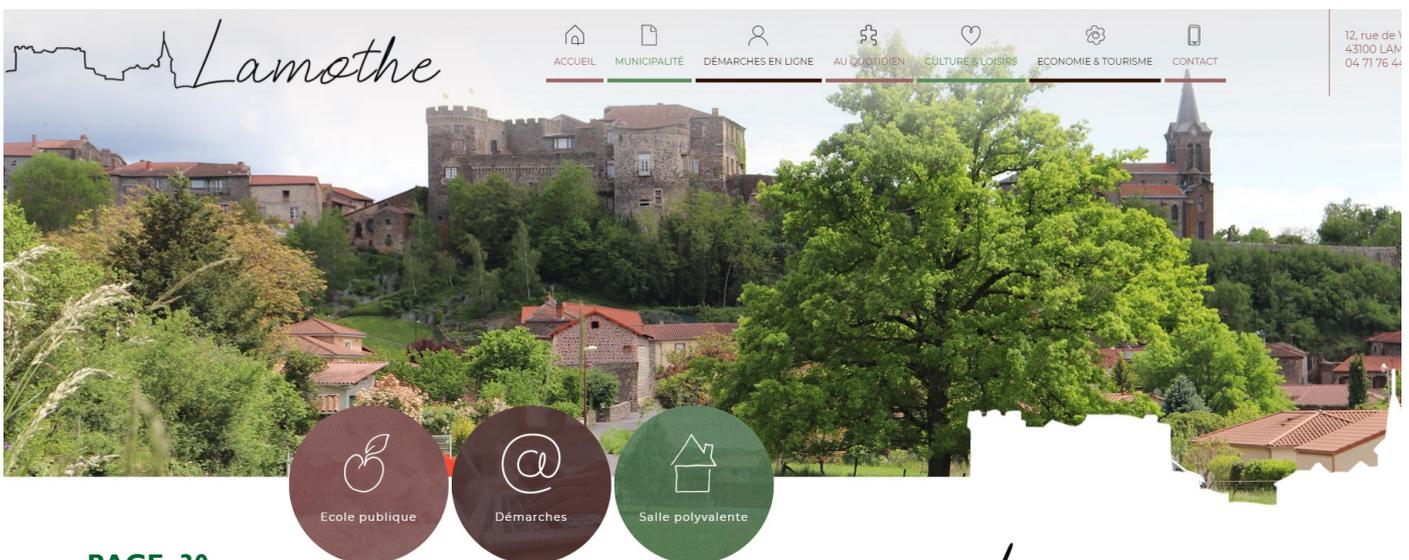
Ce site évoluera au fil du temps, améliorations, enrichissements, nouvelles rubriques, nous n'excluons aucune possibilité pour le rendre attrayant, moderne et au plus près de la réalité.

La mise à jour est réalisée une fois par semaine afin de coller à l'actualité, n'hésitez pas à « surfer » pour découvrir tout ce qu'il se passe sur notre commune.

Nous comptons déjà plus de 4 825 visites et le référencement a bien évolué.

Bonne visite à tous.

Marjorie Pignol



C. C. A. S.

Petit rappel sur la composition de la commission (5 élus : Alain Jarlier, Françoise Rochette, Marie-Christine Denis-Rouy, Isabelle Marchaud, Guillaume Pons / 4 personnes extérieures nommées : Annie Auzard, Dominique Guilhe, Yvette Robin, Michèle Varennes).

Les activités :

Liaison avec la banque alimentaire, collecte et distribution de denrées alimentaires aux personnes et familles nécessiteuses.

Appels, visites, aux

personnes isolées, hospitalisées, ou en difficultés, afin de leurs apporter une aide, un dialogue, ou un conseil.

En liaison avec la communauté de communes :

Installations de téléalarmes.

Mise en place du portage de repas aux personnes qui en font la demande,

Aide aux déplacements avec Colibri.

Repas annuel pour les plus de 70 ans (Le repas prévu le 18 Octobre 2020 a été an-

nulé pour des raisons sanitaires.

Avec cette nouvelle année 2021, nous espérons pouvoir mettre en place une belle journée de retrouvailles à l'automne autour d'un bon repas, si les conditions sanitaires le permettent.

Le CCAS c'est aussi la mise en relation avec les services sociaux du département, l'ADMR, les services de l'association pour le logement et l'insertion sociale (Alis trait d'union).

Françoise Rochette



État-civil

NAISSANCES

OLÉON Axel

le 29 Novembre 2020

Parents :

Vincent OLÉON et
Pauline FUENTES



MARIAGES

ECHEVERRIA Yoan et
CAUDAL Sonia

le 29 Décembre 2020

DÉCÈS

MALIGE Franck

le 09 Février 2021

CLUB SAINT-JEAN

Souvenirs, souvenirs

Quelques pas de danse pour nos aînés.

On a fêté les anniversaires.



Noël approche, il est temps de se retrouver pour un moment de convivialité.

Juillet ! l'été est là c'est la saison des barbecues à partager entre amis.



Oui, mais... c'était avant.

En attendant de nous retrouver, profitons de nos familles et de nos amis.

IMAGO THÉÂTRE

Les lieux de convivialité tels que les bars et les restaurants sont fermés.

La culture est sacrifiée. La crise sanitaire en est la cause.

Résultat : le 12 décembre 2020, le spectacle est annulé.

Or, les élèves de la classe de Dominique Vachelard devaient jouer la pièce « *Les échecs* » qu'ils avaient écrite. Vous imaginez leur désillusion.

Imago-théâtre devait également jouer « *Les folies Douces* ».

Pour 2021, la troupe continue son projet de création, « *Gabriel* » de George Sand.

Nous répétons dans le préau de l'école que la municipalité a toujours laissé à notre disposition.

Grâce à son aide, l'objectif de jouer à l'automne est maintenu.



Au nom d'Imago-Théâtre, je souhaite (même tardivement) à tous que 2021 fasse oublier 2020.

Patrick Masini

En 2020, tous nos spectacles ont été annulés !



PIZZA NICO

06 77 45 56 00

PAGE 33

Tous les jeudis Place de la Tuilère à Lamothe

ASSOCIATION GYM-RANDO



Les membres de l'association GYM-RANDO de Lamothe ont tenu leur assemblée générale le jeudi 24 septembre 2020 avec 80 membres présents ou représentés. Alain Jarlier, maire de la commune, nous a fait l'honneur de participer à nos débats

Bilan de l'année 2019/2020

La saison 2019/2020 a été marquée par la longue période de confinement qui a débuté le 16 mars avec pour conséquences l'annulation de 18 randonnées à la demi-journée ou à la journée, de notre séjour de 4 jours en Bourgogne sud, et du repas de fin d'année.

Au total, sur la saison, nous avons parcouru 274 km avec 6 600 m de dénivelé, alors que notre programme prévoyait 545 km et 13 400 m de dénivelé.

Propositions pour 2020/2021

Toutes les activités existantes ont été reconduites

Gymnastique

Les séances de Gym ont lieu, s'il n'y a pas de contraintes sanitaires, le lundi de 18 à 19 h 15 dans le préau de l'école, elles sont assurées par :

Gym d'entretien

Suzanne LESIGNE,
2 séances par mois

Gym Pilates

Céline LONGEON une
séance par mois

Danses traditionnelles

Bernadette FAUGÈRE,
1 séance par mois

Randonnées

Il est prévu 48 randonnées, dont 8 à la journée.

Les randonnées à la journée sont reportées ou annulées si les conditions météo ne sont pas bonnes.

Fin mai, nous ferons la sortie de 4 jours en Bourgogne sud, que nous n'avons pas pu faire en 2020, avec hébergement au village des Meuniers à Dompierre-les-Ormes.

Album Photos

Chaque sortie est immortalisée par une vingtaine de photos que les adhérents peuvent consulter sur internet. Toussaint Rochette continue à gérer le site.

Élection des membres du conseil d'administration

Parmi les membres actuels, Toussaint Rochette, Christian Boineau, Maurice Grisard et Yvonne Litaudon ne se représentent pas. Sont élus à l'unanimité : Annie Auzard, Denise Bessette, Simone Brunel, Gérard Dumont, Bernadette Faugère, Annie Giroux, Suzanne Lesigne, Serge Renaudon le Gouëllec, Marie Roméas, André Sabatier, Anne-Marie Vigier et Marie-Paule Vigier.

Au total, sur la saison, nous avons parcouru 274 km avec 6 600 m de dénivelé !



Formation du bureau

Le 30 septembre 2020, les membres du conseil d'administration se sont réunis pour former le bureau.

Président :

André Sabatier

Vice-Présidente chargée de la section gym :

Suzanne Lesigne

Secrétaire :

Marie Roméas

Secrétaire-adjoint :

Gérard Dumont

Trésorière :

Annie Auzard

Trésorière-adjointe :

Denise Bessette

Un début de saison compliqué !

Après une reprise des randos le 9 septembre et de l'activité Gym le 14 septembre, nous avons dû interrompre toutes les activités

avec le nouveau confinement le 28 octobre. La soirée de Noël et la soirée galette ont également été annulées.

Nous avons repris les randonnées le 13 janvier avec quelques contraintes : respect des gestes barrières et distanciation par groupe de 6 per-

sonnes à quelques mètres de distance. Si on se réfère au nombre moyen de participants, supérieur à 40, cette reprise était très attendue.

Les cours de gym qui ont lieu en salle n'ont pas pu reprendre.

Pour plus d'informations ou pour avoir le calendrier des randonnées :

Tél. 06 56 77 04 59
ou 06 42 02 71 42

*André Sabatier
Suzanne Lesigne
Marie Roméas
Gérard Dumont
Annie Auzard
Denise Bessette
sont les nouveaux
dirigeants de notre
association.*



TRAVAUX



Les branchements de la fibre chez les particuliers pourront être réalisés fin 2021 début 2022.

Tous les travaux programmés par l'ancienne municipalité ont été décalés à cause des périodes de confinement de 2020 et certains ne sont pas terminés.

Les travaux de désamiantage et de remplacement de la toiture du local technique du Pont de Lamothe viennent d'être attribués et seront réalisés avant l'été. Le désamiantage sera traité par DMA une société de la banlieue de Clermont -Ferrand et la toiture par CREABOIS une entreprise de Brioude. Montant total de la dépense 47 219 € HT subventionné à 80% par la DETR et la Région.

Le remplacement de la zinguerie du toit de l'église prévu cet automne sera réalisé par l'entreprise SAUVAT de Lamothe dès que le temps le permettra. Coût des travaux 18 124,50 € HT, subvention 41% de la région.

La construction du mur en pierre sur le parvis de l'église ainsi que le rejointoiement des murs de la rue du château commencés en début d'hiver vont se terminer aux beaux jours.

Entreprise FERREIRA. Coût prévisionnel 25 407 € HT Subvention 64% de la région et DETR. D'autres travaux non prévus ont été réalisés :

Aménagement de la place du 11 novembre réalisé en même temps que ceux réalisés par le département sur la voie qui traverse le village (travaux subventionnés par les amendes de police et la région à hauteur de 63 %) réalisé par l'entreprise MARQUET qui intervenait pour le département.

Aménagement du point poste dans la mairie.

Le conseil municipal a programmé pour 2021 les travaux suivants :

La réalisation d'un enrobé de la rue de Vialle de la mairie à la route de Champagnac ainsi qu'une partie du chemin de la Chaussade programmés pour septembre. Nous avons déposé des demandes de subventions DETR et fonds 199 (nous réunirons les riverains pour leur présenter).

L'enfouissement des réseaux de la rue du Verger des Roches ou de la route de Champagnac.

Aménagement d'un columbarium.

Mise en service d'un réseau d'eaux pluviales rue de la Métairie.

Réparation des dégâts causés par les infiltrations aux voûtes de l'église.

L'aménagement du terrain devant de la salle des fêtes (travaux réalisés en régie)

La mise en place de panneaux d'informations et d'une plaque à destination des touristes qui visitent notre village en collaboration avec la commission tourisme de la communauté de commune de Brioude.

Vous êtes nombreux à nous interroger sur l'arrivée de la fibre. Vous avez pu constater des travaux pendant l'hiver sur le réseau ainsi que la pose de plusieurs poteaux. Après consultation d'Auvergne Très Haut Débit, les branchements chez les particuliers pourront être réalisés fin 2021 début 2022.



Bibliothèque

La petite équipe de la bibliothèque est toujours au rendez-vous le samedi après-midi pour vous permettre d'emprunter gratuitement les ouvrages.

Vous trouverez un choix très varié de livres, tant en genre qu'en nombre. N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie le samedi de 14h00 à 16h00.



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Ravalement de façade Couverture Zinguerie Neuf et restauration



FERREIRA S.A.R.L.

12 rue des Basses Maisons 43100 Brioude

04 71 74 93 01 ou 04 71 50 09 56



Jonathan Héritier
06 63 41 11 70
n'hésitez pas à me contacter



*Le salon
de coiffure
ambulante
qui vient
à vous !*

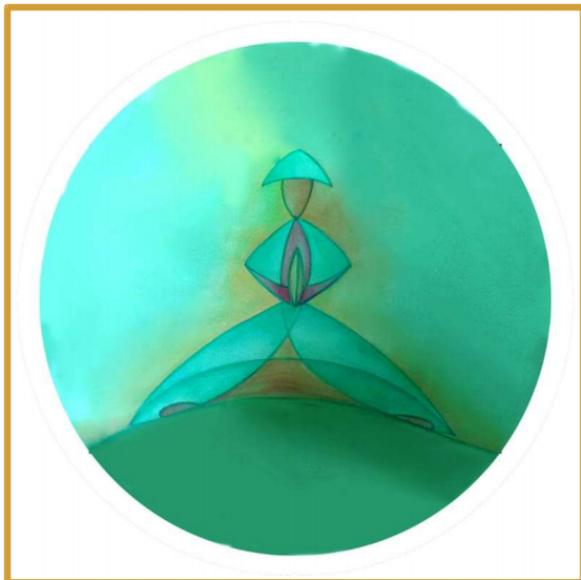
Coiffeur homme / femme / enfant
couleur, balayage, coupe...

avec et sans rendez vous

Les communes visitées par le bus

Puy de Dôme :
Nonette, Yronde et Buron,
et bien d'autres communes...

Haute-Loire :
Fontannes, Lamothe, Javaugues
Vieille-brioude...



“Au Coeur de Soie”

Marion VEAUX

ENERGETICIENNE

Senti Energétique
Reiki USUI

心的開始

Consultations: sur rendez vous ou à distance.

Adresse du cabinet: 3 Rue de Vialle, 43100 LAMOTHE, contact téléphonique: 06.09.45.71.45

Lamothe



Horaires de la Mairie du 01/01/2021 au 30/06/2021

Lundi	8h30-13h00
Mardi	8h30-13h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-16h30
Vendredi	8h30-13h00

Horaires du POINT POSTE : du lundi au vendredi 8h30-12h30

Permanences du Maire : Lundi-Mardi-Jeudi 10h00-12h00

Tél : 04.71.76.44.40 ou 07.84.69.21.01

Mail : mairie-lamothe43@orange.fr

Site Internet : www.lamothe43.fr



ZA Largelier
43100 COHADE
06 60 25 33 99
06 51 54 15 65

VOLCANE
Bière artisanale

*Bière artisanale brassée
au cœur de l'Auvergne
de façon traditionnelle*

www.biere-volcane.fr

BRICO PRO
Si Pro, si Proche !
Particuliers & Professionnels

OLEON
43100 Brioude
04.71.50.10.07

- BRICOLAGE**
- JARDINAGE**
- MOTOCULTURE**
- PLOMBERIE**
- DECOUPE BOIS**
- ELECTRICITE**
- QUINCAILLERIE**